



Règlement de la concentr'Regionale 2024 du 205 Rallye Club de France

"La Yaute Savoyarde "

1. Présentation

La concent' Régionale " La Yaute Savoyarde " est une manifestation organisée par l'association **205 Rallye Club de France**. Tous les ans les membres du club se réunissent dans une région différente afin de partager une passion commune et découvrir les régions de France dans un cadre sécurisé sur différents espaces publics ou privés.

Pour l'édition 2024 seront acceptés uniquement les véhicules type 205 rallye ou AX sport.

Cette randonnée, conforme aux dispositions de la FFVE n'est en aucun cas une épreuve sportive.

2. Organisateur

La concentr' Regionale " La Yaute Savoyarde " est organisée par l'association **205 Rallye Club de France** (205 RCF, ci-après dénommée "l'organisateur"), initiatrice de la manifestation, qui en assure l'organisation, la promotion et l'animation par tous les moyens à sa convenance, après obtention des autorisations préfectorales si requises.

L'organisateur ne peut être tenu responsable en cas d'annulation de la manifestation pour des causes naturelles, sanitaires ou pour non-obtention des autorisations légales.

Les participants renoncent expressément à tout recours contre le **205 Rallye Club de France**.

3. Obligations des équipages participants

3.1 Sécurité routière

Les participants sont tenus de présenter un véhicule conforme au code de la route et en bon état d'entretien, d'observer en tous points les dispositions du code de la route et des arrêtés municipaux, ainsi que les prescriptions du service d'ordre et les signes verbaux et écrits des organisateurs.

Ils devront suivre les injonctions que les services de Police et Gendarmerie pourraient leur donner dans l'intérêt de la sécurité de la circulation publique.

Chaque participant devra être titulaire d'une assurance en cour de validité, et des documents réglementaires à sa conduite (permis de conduire, certificat d'immatriculation *etc...*)

Tout véhicule ou participant ne répondant pas à ces critères ne sera pas admis.

La totalité des véhicules doit emprunter les itinéraires prévus dans le roadbook, s'intégrer à la circulation et rouler à vitesse normale et réglementaire pour ne pas perturber le trafic.

En cas de panne de véhicule, les coordonnées de garagistes seront communiquées le jour de la manifestation.

3.2 Situation sanitaire

Aucune restriction pour le moment

L'organisateur publiera sur le Forum du Club, dans la zone dédiée à l'évènement, toute modification entrant en vigueur d'ici la date de l'évènement.

4. Hébergement

Les hébergements seront au **Camping L'Escale 33 Imp du plein Air 74450 Le Grand Bornand**

5. Propreté des lieux

Il est demandé à chacun de ne pas jeter par terre papiers, prospectus, gobelets, mégot de cigarettes et autres déchets.

6. Règlement

Tout participant, ne se conformant pas à ces prescriptions ayant une attitude désobligeante ou dangereuse envers l'organisation, les autres participants, intervenant ou se comportant de manière incompatible avec l'esprit convivial de la manifestation, se verra exclu de la manifestation.

Il est demandé de suivre les conseils prodigués et de rester polis et courtois avec les organisateurs, participants et prestataires.

Date:

Nom + Signature

Précédé de la mention " Lu et approuvé"

(à renvoyer avec la feuille d'inscription)